

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. XI, No 8.

Montréal, Août 1905.

50 cts par an.

QUÉBEC

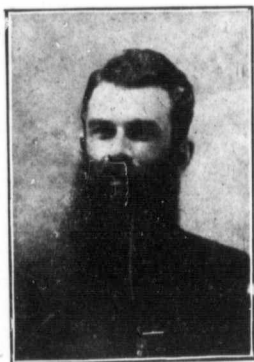
"C'est là que je voudrais vivre
Aimer, aimer, et mourir."

Je l'aimerai toujours ce beau Québec antique,
Séjour aimé de mes aïeux,
Son aspect imposant et la beauté magique
De son ciel pur et radieux,
Et le fleuve superbe aux vagues azurées,
Qui passe en caressant ses pieds,
Les montagnes au loin, de verdure parées,
Levant au ciel leurs fronts altiers.
C'est vers ce lieu béni que mon âme s'élançe,
Dans les longs rêves de bonheur ;
C'est là que je voudrais d'une calme existence,
Couler des jours pleins de douceur.

À contempler souvent cette noble nature,
Qui régale et charme les yeux,
L'esprit tout reposé se dilate et s'épure,
Et devient bientôt plus heureux.
Sous ce soleil doré qui se plait à répandre
Son feu doux et vivifiant,
Il semble qu'en ce lieu l'âme devient plus tendre,
Le cœur plus chaud et plus aimant ;
C'est là qu'on peut rêver, quand l'étoile scintille
Au ciel qu'elle vient animer,
En écoutant le chant de la brise gentille,
C'est là que je voudrais aimer.

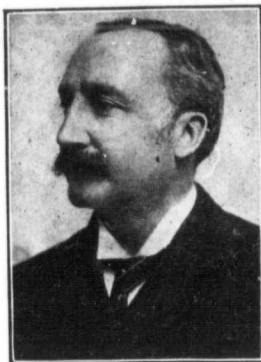
Et lorsque de la vie au cours pur et paisible,
S'approche le soir éternel,
Sur ce sol plus chrétien, la mort est moins terrible,
Et l'on se sent plus près du ciel.
Ils sont plus doux les glas d'une cloche connue,
Au trépassé dans son cercueil ;
Ils semblent les sanglots d'une amie éperdue
Dont le cœur s'abandonne au deuil.
Il est près de la ville un endroit solitaire
Où pour toujours on va dormir.
Pour reposer en paix dans ce vieux cimetière,
C'est là que je voudrais mourir.

Mme ANNA M. DUVAL.



L'abbé J. A. BÉLANGER,
Curé de St-Louis de France.

NOS
SOCIÉTAIRES
DISTINGUÉS



M. F. D. MONK,
Député de Jacques-Cartier.



Circulaire du Président-Général

Messieurs et chers confrères,

ALLELUIA ! Réjouissons-nous et chantons victoire !

L'Alliance Nationale vient d'ajouter un éclatant succès à ses succès déjà nombreux, en augmentant son effectif de 2,053 membres durant les derniers quatre mois. 1,731 membres ont été admis par nos cercles et 322 l'ont été dans les organisations nouvelles. En raison d'un aussi beau résultat, il est de mon devoir de vous offrir les plus vives félicitations et les remerciements les plus sincères de la part du Bureau Exécutif et de toute notre société. Honneur et gloire à nos vaillants confrères, qui ont encore une fois répondu avec empressement à l'appel qui leur avait été fait en février dernier, et qui ont déployé un zèle et un dévouement sans bornes pour faire progresser notre association. Merci, mille fois merci.

Si cet accroissement rapide démontre l'intérêt que nos membres prennent à l'avancement de l'Alliance, il prouve aussi que sa renommée, son prestige et sa valeur sont appréciés dans tout le pays et qu'elle est reconnue comme la plus belle, la plus forte

et la plus avantageuse de toutes les sociétés de secours mutuels. J'espère que l'exemple que nous ont donné des centaines de nos confrères portera ses fruits dans l'avenir et que ceux qui n'ont pu apporter leur quote-part dans le dernier concours, s'empresureront de le faire dans le concours qui va commencer incessamment. Afin de profiter de l'enthousiasme et de la bonne volonté qui viennent de se manifester d'une manière aussi tangible, et je pourrais ajouter, à la demande de plusieurs cercles, le B.E. vient de décréter un nouveau concours de recrutement dont les conditions sont publiées dans ce présent numéro de la revue. Mettons-nous donc à l'œuvre immédiatement, voyons nos parents, nos amis, démontrons-leur les avantages qu'offre l'Alliance Nationale au point de vue matériel, financier, patriotique et religieux. Ne craignons pas de dire bien haut que notre société est celle qui assure le plus de garantie à ses sociétaires, tant dans sa caisse de dotation que dans ses caisses locales en maladie, grâce à la réserve considérable qu'elle a su accumuler. Le nom de l'Alliance étant synonyme de prospérité, il suffit de faire preuve d'un peu de bonne volonté pour engager nos compatriotes à se ranger sous sa bannière.

A l'ouvrage donc, faisons en sorte que le prochain concours soit encore plus efficace que celui qui vient de se terminer.

Veuillez me croire,

Mes chers confrères,

Votre tout dévoué,

JOS. CONTANT,
Président Général.

9 août 1905.

Anecdotes Canadiennes

DISTRACTION D'UN SAVANT

Un soir — c'était le temps où tout le monde était soupçonné d'être Placide Lépine (1) — il y avait réunion chez un de nos hommes de lettres. La biographie de l'abbé Casgrain venait de paraître, et je ne me rappelle plus trop comment cela était, mais ce Lépine avait trouvé le moyen de faire défiler pèle mèle, là-dedans, M. Laverdière, le tombeau de Champlain et M. Stanislas Drapeau.

Ce malencontreux souvenir souleva de suite une longue dissertation de la part de l'abbé Laverdière, et peut-être aurait-elle duré longtemps, si elle n'eût été interrompue par une odeur trop accentuée, pour être agréable.

Des perquisitions sévères furent ordonnées séance tenante, et bientôt l'on découvrit que tout en discutant l'abbé avait allumé sa lanterne sourde, pour regagner sa chambre, mais que dans un magnifique mouvement oratoire, il l'avait gravement glissée dans la poche de son manteau, où depuis cinq minutes elle se donnait à cœur joie de petits airs de volcan incompris.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

÷

LE CANADA EN FRANCE

Il y a quelques années, un Canadien qui s'embarquait au Havre pour revenir au pays, lia momentanément connaissance avec un employé, chargé par quatre ou cinq maisons de commerce, de surveiller l'expédition d'une centaine de ballots destinés au Canada. Apprenant d'où venait et où s'en retournait le voyageur, l'employé se montra tout de suite disposé à parler de cette lointaine contrée.

—Le Canada ! Ah ! Monsieur, c'est un rude pays que celui-là ! De la neige, hein ! Quatre pieds, six et quelquefois davantage, avec ça un froid de trente-six mille loups, n'est-ce pas ? On connaît ça.

—Je vois que vous y êtes allé.

—Non pas, je vous demande pardon. Vous n'y pensez pas, il faut avoir été pris jeune.... J'ai cependant un ami qui en revient.

—Alors, vous savez ce qui en est, c'est tout comme si vous y aviez passé douze mois de calendrier.

—Je le crois bien. Figurez-vous que mon ami a été cinq mois sans voir de visages blancs autres que les personnes du poste de traite où il séjournait.

—Ah ! et où donc ça, s'il vous plaît ?

—Voilà, c'est un nom anglais, qui m'échappe, par conséquent, mais il était question du fleuve McKenzie.

—Parfaitement, le Mackenzie. Mais relativement au Canada véritable, au Canada que j'habite, c'est comme si vous me parliez d'un faubourg de Paris qui serait à sept cent lieues du dôme des Invalides. Et du reste, avez-vous réfléchi à quoi ou à qui pouvait servir le contenu des ballots que vous embarquez en ce moment ? Vous nous expédiez des étoffes de prix, des fleurs artificielles, des rubans, des soieries, des gravures de mode, des livres, de la musique, des tapis, etc. Tout cela est-il destiné aux ours blancs ou aux renards argentés ? Voyons, convenez que les deux bouts de votre géographie ne se joignent pas.

BENJAMIN SULTE.

÷

SERMENT DU test

On appelle ainsi du mot anglais *test*, épreuve ou examen, une loi qu'en 1673 le parlement anglais arracha à Charles II, à l'effet d'empêcher les catholiques d'occuper les fonctions publiques. D'après cette loi, tout fonctionnaire public, civil ou militaire, devait prêter un serment particulier, et déclarer par écrit qu'il ne croit pas au dogme de la transsubstantiation. Depuis l'union de l'Irlande à l'Angleterre (en 1800) les efforts du parti libéral eurent principalement pour objet l'abolition de ce serment. En 1828, lord John Russell fit adopter par la chambre basse une proposition à cet effet ; mais elle fut annulée par la chambre haute. Cependant le 13 avril 1829, le ministère que dirigeaient Wellington et Peel, supprima le serment du test.

Quand Mgr Plessis fut appelé au Conseil Législatif, Ryland qui, en sa qualité de chancelier, devait lui faire prêter serment, lui présenta la formule du serment du test, le prélat indigné refusa, et ne voulut prêter que le serment d'office. Sherbrooke, qui administrait alors la Province, envoya le lendemain Ryland faire des excuses à l'éminent prélat.—T. P. BÉDARD.

La question de l'alcoolisme s'impose forcément à tous les hommes soucieux de notre avenir comme peuple.—Abbé C. LAROCQUE.

(1) Auteur d'une série de biographies satiriques.

Education Physique et Hygiene Pratique

La bouche tue plus de gens
que l'épée.
SALOMON.

Le Repas du Midi

POUR LES HOMMES DE BUREAU

Vous arrive-t-il, après avoir bien dîné, le midi, de vous sentir lourd et incapable de travail intellectuel, Avez-vous noté qu'il vous faut faire un effort puissant pour réagir contre la tendance au sommeil qui vous envahit ? Vous êtes-vous parfois demandé quelle était la cause de ce malaise ? Sans doute, vous vous êtes dit : " J'ai trop mangé ", et vous n'y avez plus songé. Vous avez ensuite recommencé le lendemain, et finalement vous avez souffert de maux d'estomac. C'est là, à ma connaissance personnelle, un cas d'une fréquence extrême parmi les hommes de profession et d'affaires qui font leur meilleur repas dans le milieu du jour. La majeure partie de notre classe dirigeante est assoupie entre une heure et deux de l'après-midi et bataille avec son estomac. Il se perd de cette façon un temps et des forces incalculables qui pourraient être mieux employées à tous les points de vue.

Pourquoi, prendre un si lourd repas, le midi, lorsqu'on sait que l'estomac fera une grande dépense d'énergie pour digérer les aliments qu'on lui confie.

Que résultera-t-il de ce combat qui se produit entre les pièces de la machine humaine ? Ne sachant qui plaire, il finira par se détraquer. Alors, on recourra à l'alcool pour se fouetter et se stimuler, et la ruine sera complète dans quelques années.

Combien en avez-vous connu de dîneurs qui ont débuté brillamment et qui ont fini misérablement : abêtis, ruinés ? Si vous êtes vers la quarantaine, reportez-vous d'une quinzaine d'années en arrière seulement, et comptez les victimes que l'intempérance dans le boire et le manger a déjà couchés dans le tombeau.

Changez de régime, il en est temps encore probablement. Mangez légèrement et lentement, le midi. Prenez votre meilleur repas le soir, en famille. Ce sera dur pour commencer, cela dérangera vos habitudes et l'on est si routinier, mais comme vous vous en trouverez mieux bientôt. Comme vous serez étonné de la lucidité de votre esprit en

tout temps, comme votre capacité de travailler en sera augmentée ! Véritablement, vous vous croirez rajeuni.

Nous mangeons généralement trop pour ce que nous dépensons. Nous ne faisons pas attention que le travailleur manuel peut absorber de grandes quantités de nourriture et les digérer, alors que le travailleur intellectuel n'en peut faire autant impunément. Nous oublions que l'alimentation et l'hygiène de l'homme sédentaire et de l'ouvrier sont et doivent être dissemblables. Songeons donc enfin, à la conservation du bien le plus précieux que nous ayons : la santé, et vivons rationnellement, suivant notre condition sociale.

Deux repas même, en général, suffisent pour réparer les pertes faites par celui qui passe sa journée assis ou à peu près.

TROTTAIN.

Grains de Santé

Ne mangez pas de friture à la graisse : vous empêchez le contact du suc gastrique et intestinal sur les aliments.

* * *

Ne mangez pas de pain chaud, c'est une grande imprudence. Le pain chaud donne quelque fois des indigestions très sérieuses.

* * *

Si vous mangez de la soupe, prenez en même temps du pain dur. De cette façon, vous aurez une chance de faire de la mastication, et d'avalier de la salive.

* * *

Ne mangez pas au même repas des nourritures qui ne s'accordent pas.

Les fraises et la crème ; le lait et les fruits acidés ; le homard et la crème ; le vinaigre et le chou sont des antagonistes.

* * *

Ne mangez pas du pain blanc. Le pain blanc ne contient que l'amidon du blé ; c'est de l'empois, sans les sels et l'albumine qui sont les parties les plus utiles du grain de blé. En mangeant du pain blanc, vous payez plus cher pour avoir moins de valeur nutritive.

* * *

Etes-vous un oisif ? Alors c'est que votre volonté est atrophiée, que votre âme est sans joie et que votre caractère est imprécis. Vous ne savez que tuer le temps, ignorant que c'est surtout le temps qui nous tue, nul dissolvant n'agissait mieux sur le moral comme sur le physique que l'oisiveté complète.

Idées à Répandre

PRÉSERVONS NOS JEUNES GENS

Nous extrayons du récent rapport du surintendant de la police, de Montréal, les suggestions suivantes qui nous paraissent valoir leur pesant d'or. Tous ceux qui ont à cœur de voir la jeunesse évoiuer en dehors de tout contact polluant, et de la voir grandir dans une atmosphère morale et physiquement saine, ne manqueront pas d'apprécier les idées soumises et de s'en faire les champions dans leur cercle d'amis et de connaissances. Ce n'est que lorsque ces recommandations d'une autorité compétente en la matière, auront fait leur chemin dans l'esprit des pères de familles comme des éducateurs, qu'elles auront chance d'être appliquées dans le domaine municipal ou provincial. Lisez-les donc attentivement, rendez-vous compte de leur vérité, répandez-les. Pour une race, comme la nôtre, qui compte si peu, proportionnellement, dans le continent américain, il est de toute importance que notre attention soit constamment éveillée sur l'adolescence et sur les meilleurs moyens de l'empêcher de se contaminer, de s'affaiblir prématurément, je dirai même, de se suicider.

“ Les salles de “ pool ” et de billard devraient être réglementées quant aux heures d'ouverture et de fermeture. La présence dans ces établissements de personnes désœuvrées, immorales et de mauvaise réputation, devrait être strictement prohibée. Mais ce qu'il importe surtout d'interdire sans tarder, c'est la fréquentation de ces établissements par des mineurs. Le spectacle de groupe d'enfants assistant à des concours pour des enjeux par des personnes âgées, souvent de réputation douteuse, se servant fréquemment d'un langage repréhensible, devrait remuer le cœur de tout citoyen honnête. On voit réunis dans ces endroits des enfants de dix à douze ans, passant des heures entières dans une atmosphère déjà impure et trop souvent saturée d'alcools. Cet état de choses constitue un grave danger pour la jeunesse. Un règlement devrait donc être adopté au plus tôt, imposant une punition exemplaire à quiconque étant propriétaire ou ayant la direction ou la charge d'une salle de “ pool ”, admettra un mineur dans son établissement.

“ Un règlement prohibant l'entrée des mineurs dans les théâtres serait aussi bien apprécié du public. Des centaines de plaintes sont déposées à la police contre des enfants qui ont finalement avoué au magistrat qu'ils avaient soustrait des sommes d'argent à leurs parents et à leurs patrons afin de pouvoir assister aux représentations théâtrales ou jouer au billard.”

L'ivrognerie, c'est le foyer de la luxure, le chemin de la folie, le poison de la sagesse.

Petite Encyclopédie Canadienne

Il y a 38 ans que la Confédération Canadienne existe. (1867).

Il y a 142 ans que le Canada a définitivement été cédé à l'Angleterre. (1763).

Il y a 370 ans que Cartier a visité le Canada pour la première fois. (1535).

Des 33 hommes d'Etat qui ont édifié la Confédération, trois seulement survivent.

Le Canada occupe le premier rang parmi les 48 colonies anglaises.

Le Canada est la première colonie qui s'est formée en confédération.

Le Canada est compris dans 42 traités d'extradition anglais.

Le Canada a plus de 700 députés fédéraux et provinciaux.

Le Canada a eu 113 Gouverneurs-Généraux depuis 1534.

Le Canada compte 45 dénominations religieuses.

Le Canada a déposé plus d'un million de suffrages lors des élections générales de 1904.

Le Canada paye annuellement \$4,402,502 de subsides aux provinces.

Le Canada occupe un douzième des terres du globe.

La compagnie de la Baie d'Hudson existe depuis 235 ans.—*Montreal Herald*.

Conservons la Syntaxe Française

Toutes les langues, en tous les temps, furent pénétrées par les langues voisines, mais aucune, sous peine de mort, ne doit laisser attaquer la syntaxe, son ossature. Il y a plus : tout Canadien français marche entre deux Canadiens anglais ; pour peu qu'il cède, il sera battu. Ce qui, en France, n'est qu'un ridicule, devient, au Canada, un très grave péril, car la langue absorbée, la nationalité le serait bientôt, la religion suivrait, et adieu le Canada Français !

RÉMI DE GOURMONT.

La sobriété est la mère de toutes les vertus ; au contraire, les excès dans le boire et le manger entraînent dans tous les vices.

ORIGÈNE.

Concours de Recrutement



Du 1^{er} septembre au 24
décembre 1905

Arrêté du Bureau Exécutif

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le 1^{er} septembre et se terminera le 31 décembre prochain.

Droits d'Entrée

Art. 1.—Le droit d'entrée pour un certificat de \$500.00 ou de \$1,000.00 sera de \$2.00 (y compris l'honoraire d'examen médical), pour les membres admis pendant ce concours par les cercles ou par l'intermédiaire des bureaux de perception. Les cercles pourront toutefois augmenter ce taux.

Art. 2.—Les cercles ne feront remise au Conseil Général que de la somme de 50 cts, comme honoraire d'enregistrement, pour tout nouveau membre auquel il aura été accordé un certificat de \$500.00 ou de \$1,000.00.

Récompenses

Les membres, les bureaux de perception et les cercles qui les auront méritées, aux termes du présent arrêté, recevront de l'Association, comme témoignage de gratitude, les récompenses énumérées ci-après, pour les membres participants qu'ils auront recrutés et présentés et dont le certificat d'examen médical aura été reçu au Conseil Général le ou avant le 26 décembre prochain, et qui auront été admis dans la société avant le 1^{er} janvier prochain.

Prix Personnels

Art. 3.—Une breloque aux armes de la Société au sociétaire qui aura présenté un membre et \$1.00 pour chaque autre membre.

Art. 4.—*Prix d'Honneur de Division* : Le sociétaire qui aura présenté le plus grand nombre de membres, dans sa division de concours (à condition que ce nombre soit de 20 au minimum), recevra une montre en or ou la somme de \$50.00, à son choix, outre les récompenses mentionnées à l'article 3.

Art. 5.—*Grand Prix d'Honneur* : Le Le sociétaire qui aura présenté le plus grand nombre de membres pendant le concours (mais pas moins de 40) recevra une montre et une chaîne en or ou la somme de \$100.00,

au lieu du prix d'honneur de division qu'il aura mérité.

Art. 6.—Ne seront comptés, pour l'adjudication des prix personnels, que les membres admis pendant le concours et qui auront acquitté, avant le 1^{er} février prochain, les contributions et autres versements périodiques exigibles pour deux mois au moins.

Prix de Cercles et de Bureaux de Perception

Art. 7.—Une série d'insignes d'officiers (nouveau modèle), ou un fanion en soie aux armes de la société sera présenté à tout cercle qui aura augmenté comme suit son effectif de membres en règle au 1^{er} septembre prochain (ou à la date de son institution, s'il est fondé pendant le concours) ; savoir :

(a) De 15 membres au moins, — pour les cercles qui ne compteront pas plus de 50 membres le 1^{er} septembre.

(b) De 25 % (20 membres au minimum), — pour ceux dont l'effectif sera de 51 à 100 membres.

(c) De 15 % (au moins 25 membres,) — pour ceux dont l'effectif sera de 101 à 200 membres.

(d) De 10 % (au moins 30 membres) — pour ceux dont l'effectif sera de 201 membres ou plus.

Art. 8. — *Prix d'Honneur de Division* : Un drapeau en soie ou un étendard aux armes de la société, ou la somme de \$30.00 au cercle qui, dans sa division, aura le plus augmenté son effectif (au moins 30), au lieu du prix mentionné dans l'article précédent.

Art. 9.—*Grand prix d'Honneur*. — *Le Trophée St-Louis de France*. Cet objet d'art est offert dans les conditions suivantes : Il sera attribué et présenté solennellement au cercle qui aura recruté le plus grand nombre de membres participant pendant le concours. Toutefois, pour le posséder définitivement, un cercle devra l'avoir mérité deux fois dans la série des concours établis pour cette fin par le Bureau Exécutif.

Tout cercle qui sera provisoirement en possession de ce trophée, devra le transmettre en parfait ordre, s'il y a lieu, au Bureau Exécutif, conformément à la décision de celui-ci, pour être remis au cercle auquel il aura été subseqüemment adjudgé.

Le cercle auquel le trophée *St-Louis de France* aura été adjudgé dans le présent concours, ne recevra le drapeau ou la coupe de sa division que si ce trophée est définitive-

ment gagné par un autre cercle, dans un concours ultérieur.

Art. 10.—Les prix de cercles seront adjugés en ne tenant compte que des membres admis pendant le concours et qui auront payé trois contributions, et autres versements périodiques, pour trois mois, au moins, avant le 1^{er} septembre prochain.

Composition des Divisions de Concours

Art. 11.—Les cercles ou bureaux de perception situés dans chacune des divisions ci après établies concourront ensemble :

1^{re} Division.—Les cercles qui auront un effectif de plus de 200 membres participants en règle le 1^{er} septembre prochain.

2^e Division.—Ceux de 101 à 200 membres inclusivement.

3^e Division.—Ceux de 51 à 100 membres inclusivement.

4^e Division.—Ceux de 50 membres ou moins et les bureaux de perception.

Art. 12.—Nul ne pourra recevoir deux prix. En cas d'égalité dans les résultats, le Bureau Exécutif établira un nouveau concours ou un tirage au sort pour les concurrents qui auront obtenu des résultats égaux, pour l'adjudication des prix en contestation.

Art. 13.—Les conditions du présent arrêté ne s'appliquent pas aux fondateurs de cercles et de bureaux de perception non plus qu'aux candidats qui auront été recrutés dans les 30 jours qui suivront l'institution du bureau de perception.

Art. 14.—Un cercle, ainsi qu'un bureau de perception (en assemblée générale ou par son comité de surveillance), pourra se déclarer et déclarer ses membres hors concours pour obtenir d'autres avantages particuliers. Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours, non plus que les cercles ou bureaux de perception dans lesquels ils auront fait du recrutement pendant le concours.

Art. 15.—Les cercles et les bureaux de perception devront faire rapport au Conseil Général, le premier février prochain, des résultats qu'ils auront obtenus durant le concours, spécifiant les noms, prénoms, date d'admission des candidats qui auront été admis et qui auront acquitté, avant le 1^{er} février, leurs contributions et autres versements, requis pour 2 mois au moins, ainsi que les noms de ceux qui les auront présentés. Les bureaux de perception et les cercles qui n'auront pas transmis leur rapport au Secrétaire général avant le 10 février pro-

chain, ainsi que les rapports et remises mensuels, au temps prescrit, pour permettre les vérifications nécessaires pour faire l'adjudication des prix, pourront être déclarés hors concours.

En foi de quoi j'ai signé,

L. J. D. PAPINEAU,

Secrétaire général.

N. B.—Le Bureau Exécutif distribuera en janvier prochain les récompenses personnelles méritées pour les candidats admis qui auront acquitté deux contributions avant le premier janvier.

Tarifs du National Fraternal Congress

Ceux que la question intéresse seront aises de trouver ici un tableau leur indiquant le tarif des primes croissantes en regard des primes à taux fixe aux mêmes âges. Ces dernières sont d'abord plus élevées que les autres, mais en fin de compte c'est le contraire qui se produit. Les tarifs ci-dessous sont basés sur la table de mortalité du National Fraternal Congress.

TABLE DE MORTALITÉ ET PRIMES EN RÉSULTANT

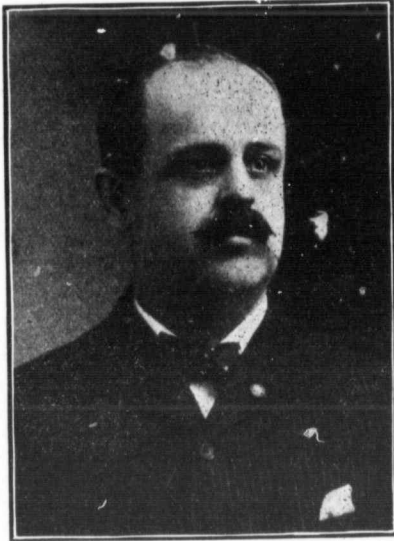
AGE.	Nombre des survivants.	Décès par 1000 pendant l'année.	Prime annuelle, système naturel.	Prime annuelle à taux fixes.
20 ans	100,000	5.00	\$ 5.00	\$10.34
30 —	94,920	5.55	5.55	13.96
40 —	89,251	7.17	7.17	20.11
50 —	81,702	11.44	11.44	30.91
60 —	69,801	22.75	22.75	51.13
70 —	49,302	53.64	53.64	
80 —	20,270	138.08	138.08	
90 —	1,570	368.78	368.78	

Primes nettes pour \$1,000 au décès — c'est-à-dire non inclus les frais d'administration.

Crémazie Hypnotiseur

Crémazie, notre poète national, lisait beaucoup et avait l'esprit ouvert à toutes les connaissances humaines. Pendant quelque temps il se livra, comme bien d'autres Québécois, à l'étude de la biologie. Il avait un réel pouvoir hypnotisant, dont il usa une fois, pour badiner, avec un succès qui l'étonna lui-même, ayant réussi à arrêter, à une distance de plus d'un arpent, un piéton en face de la cathédrale de Québec, et à le retenir immobile et comme fixé au sol pendant plusieurs minutes. Il ne renouvela pas cette expérience dangereuse, — pas du moins à ma connaissance.—ERNEST GAGNON.

Nouveau Membre du B.E.



M. LOUIS ADHÉMAR DELORME.

M. L.-A. Delorme, notre nouveau directeur, occupe une place préminente dans le haut commerce ; c'est un financier de grand mérite qui, grâce à son talent et à ses capacités, est devenu un des associés de l'importante maison Laporte, Martin & Cie.

M. Delorme est arrivé à ce poste important par son seul mérite. C'est un *self made man* dans l'acception propre du mot ; travailleur perspicace et persévérant, il a conquis degré par degré la position qu'il occupe aujourd'hui.

Né à Montréal, dans le vieux faubourg St-Joseph, le 15 mars 1869, M. Delorme fit de brillantes études au collège des Frères des Ecoles Chrétiennes de la localité.

Son père, M. Louis Delorme, épicier à Saint-Henri, remarqua de bonne heure les aptitudes remarquable de l'enfant pour la finance, et il dirigea son intelligence dans ce sens. Ses études terminées, le jeune Delorme entra en 1884 au service de M. H. Laporte, qui faisait alors des affaires assez modestes pour son propre compte. En 1886, M. Delorme alla demeurer à St-Henri où il ne tarda pas à occuper diverses positions publiques de confiance. Il devint secrétaire, puis président de l'Union St-Joseph de St-Henri, de l'Alliance Nationale, Cercle St-Henri, et trésorier de l'Association St-Jean-

Baptiste, Section Saint-Henri. En janvier 1894, il fut élu échevin de St-Henri et ses collègues le nommèrent président de la commission des finances. Il occupa cette position quatre années durant. En 1895, les affaires de la maison Laporte, Martin & Cie ayant considérablement augmentées et le besoin d'un nouvel associé se faisant sentir, les propriétaires s'adjoignirent M. Delorme, qui était alors chef de la comptabilité.

M. Delorme a épousé il y a quelques années Mlle Alphonsine Duquette, fille de M. Louis Duquette, employé du Grand Tronc, à St-Henri. De ce mariage sont nés dix enfants. M. Delorme s'est occupé activement de mutualité. Il est un des membres fondateurs de notre association. Sa nomination au poste de directeur sera bien vue par tous les sociétaires, car le B.E. ne pouvait faire un plus excellent choix pour remplir la place devenue vacante par la démission de M. J. Lussier.

O Canada !

M'appuyant sur l'expérience de nombreux voyages et de nombreux séjours sous bien des latitudes et des climats divers, j'affirmerai, sans crainte d'aucune comparaison, qu'il n'y a pas de pays plus beau que le Canada durant les mois d'été. Il y en a de plus connus et de plus vantés et en bon nombre même. Qui pourra dire combien il est monté de strophes enthousiastes et d'encens parfumé vers le ciel de la Grèce et de l'Italie? Qui pourra dire de combien d'échos flatteurs ont retenti les lacs et les montagnes de la Suisse, les rivages enveloppés d'azur et de chauds rayons de la Méditerranée, les campagnes éclatantes que le soleil d'Espagne couvre de pourpre et d'or, les bords ravissants de l'Hudson lui-même, entré plus tard dans ce concert de l'imagination enchantée? Mais je n'en dirai pas moins à l'instar du barde normand : Rien n'est si beau que mon Canada,

C'est le pays qui m'a donné le jour.

ARTHUR BUIES.

L'intempérance est sans contredit l'un des plus grands dangers qui menacent aujourd'hui les Canadiens.

Mgr ANTOINE RACINE.

Ceux qui se livrent au vin seront chassés de l'héritage de leurs pères.

Proverbes XXIII, 21.

Questions Mutualistes

L'ALCOOLISME ET LA MORTALITÉ DANS LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

Un grand nombre de mutualistes croient foncièrement que l'usage modéré de l'alcool ne nuit en rien à la santé. L'expérience de la plupart des sociétés et des compagnies d'assurance infirme cette prétention, comme on peut le constater en lisant le passage suivant, extrait du remarquable travail du Dr Jacques Bertillon sur l'alcoolisme : " L'ouvrage si documenté de M. Matti Helenius, d'Helsingfors, *Die Alkoholfrage*, contient de nombreuses statistiques qui tendent à prouver que les personnes qui s'abstiennent complètement de boissons alcooliques vivent plus longtemps que celles qui en font un usage modéré.

" Ces statistiques sont empruntées à différentes compagnies d'assurance ; on peut donc compter sur l'exactitude des chiffres.

" Voici comment elles se résument :

Noms des compagnies d'assurance.	Faisant un usage modéré d'alcool.			Complètement abstinents de toute boisson alcoolique.		
	Nombre de décès.			Nombre de décès.		
	Pré-vus.	Observés.	%	Pré-vus.	Observés.	%
1. United Kingdom Temperance and General Provident Institution (1866-1900).....	11,293	10,000	96	8,442	6,028	71
2. Sceptre Life Association (1884-1900)...	1,938	1,000	79	1,118	623	56
3. Scottish Temperance Life Assurance.....	155	107	69	492	232	47
4. Abstainers and General Assurance.....				477	239	50

" Dans la *United Kingdom Temperance and General Provident Institution*, étant donné la composition par âge des clients non abstinents, mais faisant des boissons alcooliques un usage modéré, la table de mortalité usitée dans les compagnies anglaises (dite Table H. M.)⁽¹⁾ faisait prévoir 11,293 décès ; on en a observé 10,850, soit un nombre à peu près égal (96 pour 100).

" D'autre part, étant donné la composition par âge des clients s'abstenant de toute boisson alcoolique, la table H. M. faisait

prévoir 8,442 décès et on n'en a observés que 6,028, soit beaucoup moins (71 pour 100).

" La *Sceptre Life Association* présente des chiffres plus favorables encore. Cette compagnie recrute ses clients dans différentes sectes religieuses, où la vie est particulièrement réglée et ordonnée ; de là sans doute la mortalité très faible trouvée même parmi les *non-abstiniens*. Quant aux abstinents, ils ont une mortalité moindre que la masse des assurés anglais...

" M. Matti Helenius cite encore d'autres compagnies d'assurance où l'on a trouvé des résultats analoges.

" Les grandes mutualités anglaises confirment ces résultats. *L'espérance mathématique de vie* à 18 ans est :

Pour l'Ordre des Rechabites.....	50 ans
" " " Forestiers d'Angleterre 44 "	
" " " Odd Fellows.....	42 "

" Or l'Ordre des Rechabites, fondé en 1835, exige que ses membres — presque tous ouvriers — s'abstiennent de toute boisson alcoolique, tandis que l'Ordre des Forestiers — fondé en 1834, et également recruté parmi les ouvriers — se contente d'exiger que l'usage de ces boissons soit modéré. Les Odd Fellows sont encore moins exigeants ..

" Les observations recueillies par M. Matti Helenius auprès de différentes compagnies d'assurance montrent que chez l'homme l'abstinence complète de l'alcool prolonge la vie, c'est-à-dire que l'alcool, même pris en quantité modérée, la diminue."

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

St-Sauveur de Québec, 13 juin 1905.

A M. J. A. Paradis, président,

Alliance Nationale,

Cercle St-Sauveur, No 128.

Monsieur,

Permettez-moi de vous offrir, ainsi qu'au Bureau Exécutif, mes plus sincères remerciements pour la diligence apportée au règlement de ma réclamation de mille dollars (\$1,000 00), montant du certificat dont feu, mon époux, Auguste Boulanger, était porteur dans l'Alliance Nationale.

Je dois encore remercier spécialement le Cercle St-Sauveur, No 128, de l'Alliance Nationale pour toute l'attention qu'il ne cesse de témoigner envers ses membres malades, et de l'empressement qu'il met à payer les secours en pareille circonstance. J'ai été moi-même en état de juger de la manière dont vous faites les choses, et je crois faire acte de justice en vous offrant cet humble témoignage de ma reconnaissance.

Bien à vous,

(Signé) Dame Veuve AUGUSTE BOULANGER,
Bénéficiaire.

⁽¹⁾ Cette table, calculée par l'Institut des actuaires anglais, s'appelle *Healthy Males* (individus du sexe masculin en bonne santé au moment de l'inscription de la police).

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTRÉAL. B. P. Boîte 2172
7 Place d'Armes Tél. Bell 2255.

MONTRÉAL, AOUT 1905

Ça et là

Succès prodigieux !

* * *

Le dernier concours est une révélation.

* * *

Qui aurait cru que l'Alliance battrait tous
ses records ?

* * *

Bravo ! vaillants sociétaires, vous avez
noblement fait votre devoir.

* * *

Cordiale bienvenue aux nombreux nou-
veaux sociétaires qui viennent grossir nos
rangs.

* * *

Zélés recruteurs, ne vous endormez pas
sur vos lauriers. Prenez un peu de repos,
mais songez aux luttes prochaines.

* * *

Ils sont légion encore les nôtres qui ne
font pas partie d'aucune société de secours
mutuels. Notez ceux que vous connaissez
sans retard.

* * *

Le Canada vogue dans la prospérité, pro-
fitons-en pour amener tous les pères de fa-
milles à protéger les êtres qui leur sont cher.

* * *

Nouveaux sociétaires ! lisez la revue ;
passez là à vos amis et connaissances. Faites
connaître le nom et les avantages de votre
société.

* * *

Mettez-vous bien dans l'idée que la meil-
leure société pour des Canadiens-Français
c'est une société canadienne française. Char-
bonnier n'est maître que chez lui.

* * *

M. J. A. Caron, Secrétaire Général de

l'Union St-Jean Baptiste, d'Amérique, a fait
une visite au bureau principal de l'Alliance,
lors de son passage à Montréal.

NOUVEAUX CERCLES

CERCLE D'YOUVILLE, No 233.

Institué à Sherbrooke, comté de Sher-
brooke, le 30 juin, par G. H. Vaillancourt,
R.P.P.G., et organisé par ce dernier.

Officiers :

Chaplain, Révd R. A. O. Gagnon ;

Sb. P. G., L. A. Dufresne ;

Prés., Emile Rioux ;

Vice-Prés., Dr J. C. St. Pierre ;

Sec.-Arch., J. O. Massé ;

Sec.-Fin. et Trés., W. C. Hommel ;

Md. Exam., J. O. Ledoux ;

Com.-Ord., J. E. Bibeau ;

Introduct., J. B. de Montigny.

Ce cercle avait d'abord été institué comme
bureau de perception le 23 juin 1905.

CERCLE BRUNAUT, No 234.

Institué à Manseau, comté de Nicolet, le
23 juillet 1905, par M. Chs Duquette, R. P.
P. G., et organisé par ce dernier.

Officiers :

Chaplain, l'abbé M. Manseau ;

Sb. P. G., J. R. Poulin ;

Prés., H. Bergevin ;

Vice-Prés., C. Kirouack ;

Sec.-Arch., Joseph Boucher ;

Sec.-Fin. et Trés., O. Crochetière ;

Md.-Exam., J. B. Beaumier ;

Com.-Ord., N. Cormier ;

Introduct., Philippe Lemay.

Ce cercle avait d'abord été fondé comme
bureau de perception le 14 janvier 1902.

NOUVEAU BUREAU DE PERCEPTION

B. P. ST-CALIXTE, No 131.

Institué à St-Calixte, Co. Montcalm, le 3
juillet 1905, par M. Onésime Dépatie, R. P.
P.G., et organisé par ce dernier.

Percepteur, M. le curé Elie Poitras ;

Méd Exam., J. B. M. Forest ;

Comité de Surveillance : MM. Jos. Gravel,
président ; Wilfrid Villemaire et Frédéric
Boisvert.

L'ALLIANCE NATIONALE

123

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les nom suivent ont été nommés par M le Président Général ses substituts auprès de leurs cercles respectifs :

Zot. Chrétien, Cl. Saint-Sauveur, No 128 ; L. A. Dufresne, Cl. d'Youville, No 233 ; G W. Patenaude,

Cl. Papineau, No 177 ; J. R. Poulin, Cl. Brunault, No 234.

MÉDECINS EXAMINATEURS

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

Dr Landry, Cl. St Barthélemy, No 72 ; J. O. Ledoux, Cl. d'Youville, No 233 ; J. B. Beaumier, Cl. Brunault, No 234 ; J. B. M. Forest, B. P. St-Caslixte, No 131.

Cautionnements d'Officiers de Cercles

La London Guarantee and Accident Company, à la demande du Conseil Général, s'est portée caution de la fidélité des officiers de Cercles et de Bureaux de Perception dont les noms suivent, dans l'exercice de leurs fonctions, aux termes des articles 163 et 387 des statuts :

OFFICIERS.	FONCTIONS.	NOM DU CERCLE OU B. P.	NO.	DATE D'ACCEPT. DU CAUT.
J. G. Mousseau	Trés.	Sacré-Cœur	6	3 août 1905
Aug. Labrecque	"	N-D des Victoires	94	" " "
A. Lagueux	"	St-Stan-las d'Ascot	200	" " "
Jos Drainville	"	St-Jos-ph d'Ely	201	" " "
N Bourque	"	Dufresne	228	" " "
J. E. Caron	Sec.-fin. et Trés	N-D. de Hull	64	" " "
Wilf. Piché	S.c.-fin.	Bourget	79	" " "
God Lachance	Trés.	St-François-d'Assises	100	" " "
Jos Dorval	"	Lévis	109	" " "
J. A. Favreau	Sec.-fin.	Papineau	177	" " "
J. E. Brossard	Trés.	"	"	" " "
A. J. Descoteurs	Sec.-fin. et Trés.	Dumoulin	195	" " "
Jos Maisonneuve	Trés.	Viger	227	" " "
Pierre Couture	Sec.-fin. et Trés.	Laflèche	230	" " "
Art. Barbeau	"	St Ambroise	232	" " "
W C. Hommel	"	D Youville	233	" " "
Irény Dallaire	Percepteur	B P St-Joseph	122	" " "
Rod. Sauvageau	"	B.P. Champlain	123	" " "

CERCLES SUSPENDUS

Pour défaut de transmission des remises et rapports mensuels suivants :

CERCLES.		RAP. ET REMISE DE	SUSPENDU LE	AMENDE.
NOM.	NO.			
Martin	157	Juin	1er août	\$10.00
St Benoît	87	"	" "	"

NECROLOGIE

Nos	NOM	ADMISSION			Dotation	DÉCÈDE		Médecin Examineur	
		Age	Cercle ou B. P.	Date		le	Age		Cause
430	Alf. Couillard	33	Montebello	27-3-98	\$ 500	18-4-05	40	Accident	Victor Geoffrion
431	Elz. Noël	38	St-Valler	30 8 04	500	8 5-05	40	Pneu. caséuse	J. A. Marcoux
432	Jos. Desjardins	18	Hochelega	10-7-01	1000	15 5-05	22	Tuberculose	J. H. Garceau
433	Hilaire Cholette	8	St-Justine	8-10-94	1000	21-5-05	49	Urémie	T. Cyphot
434	André Maisonneuve	49	Ville-Marie	9-7-95	1000	22-5-05	59	Maladie cœur	S. J. Girard
435	J.-C. Fecteau	34	St-Valler	6-10-97	1000	26-5-05	41	Ulcère gastrique	J. A. Marcoux
436	Hercule Trahan	18	St-Jean	28-3-97	1000	28-5-05	26	Accident	S. H. Brossseau
437	Amédée Caron	24	St-Théclé	3-5-03	1000	30-5-05	26	Hypertrophie du cœur	J. Dandurand
438	L.-G. Héty	50	Lartigue	16-9-99	1000	7-6-05	56	Pleuro-pneum.	J. B. Deschatelets
439	Wm Huetto	36	Charlemagne	30-6-02	500	15-6-05	39	Phtisie	A. Dagenais

CONDOLÉANCES

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants, au cours du dernier mois :

CERCLE LEGARDEUR, No 188 : à l'occasion du décès de M. le capitaine Augustin Bergeron, aïeul de M. l'abbé A. Bergeron, membre du cercle, et père de M. Chs Bergeron, sec. fin. du cercle.

CERCLE SALABERRY, No 34 : à l'occasion du décès de M. Isidore Léger, en son vivant membre du cercle.

AVIS

AUX MEMBRES QUI DÉSIRENT RECEVOIR
L'INDEMNITÉ HEBDOMADAIRE
DUE POUR MALADIE

Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général (art. 257 et 265).

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières ; elle est aussi reproduite dans la plupart des livres de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livres pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MÉDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjourné en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

4° ARTICLES DES STATUTS À CONSULTER.

(A) Pour Caisse locale des malades : 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades : 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

AVIS DIVERS

AUX MEMBRES

VERSEMENTS PÉRIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées :

1° Avant le premier jour du mois pour lequel elles sont dues (190).

2° A l'assemblée du cercle.

3° Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

DELAI DE GRACE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de leur échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

INDEMNITÉ DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

REINTEGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et en bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6-8). Pour cela il faut :

1° Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2° Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant, et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3° Que le cercle approuve la requête.

4° Fournir un certificat de santé (formule 2B), s'il produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5° Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si sa demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de la suspension, et faire en ce cas un dépôt de \$1.00 pour l'examen médical (176).

ETAT FINANCIER

Au 30 Juin 1905

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 31 mai 1905.....	\$472,589.44
Produit des contributions.....	12,655.87
Intérêts.....	9,665.78
	<u>\$494,911.09</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu :	
Arthur Pouliot	\$ 1,000.00
Auguste Boulanger	1,000.00
Jules P. Tardivel	1,000 00
François Baillargeon.....	500 00
Charles Demuy.....	1,000 00
Elzéar Noël.....	500 00
Cyrille Carrière.....	1,000 00
J. Clovis Fecteau.....	1,000 00
Emile Lecierc.....	1,000 00
Par Remboursement contributions.....	28 60
“ Caisse Générale, 5% des contributions	632 79
“ balance au 30 Juin 1905.....	486,249 70
	<u>\$494,911.09</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 31 mai 1905.....	\$ 8,827 27
Produit des contributions.....	678 23
Intérêts.....	571.63
Réserve.....	7.50
	<u>\$ 10,984 63</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires.....	\$ 293.90
“ Capital.....	220 63
“ Caisse Générale, 5% des contributions	33.91
“ balance au 30 juin 1905.....	9,536 19
	<u>\$ 10,084 63</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% des contributions.....	\$ 666.70
“ Rétribution.....	78 50
“ Revue.....	53 34
“ Droits d'entrées.....	312 00
“ Revision et mutation.....	47.50
“ Fournitures.....	270 97
“ Assurance garantie, officiers de cer-	
cles.....	89.68
“ Divers.....	99 00
	<u>\$ 1,617 69</u>
A balance au 1er juin 1905.....	6,566.66
	<u>\$ 8,184 35</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 603.20
“ Fournitures.....	1 277 43
“ Propagande.....	584 27
“ Entretien du bureau :	
Loyer.....	163 50
Eclairage.....	12 40
Téléphone, poste et express.....	51.71
Impressions, papeteries, etc.....	174 07
Salaires d'officiers et employés...	497.68
Revision examens.....	349 50
Divers.....	9 48
“ Inspection.....	405 20
Remboursement.....	4 00
“ Revue.....	719 73
“ Frais voyages officiers.....	22 70
“ Assurance garantie, officiers cercles.	1 91
“ Divers.....	171 40
	<u>\$ 5 048 18</u>
Par balance au 30 juin 1905.....	3,136 17
	<u>\$ 8,184 35</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation.....	\$486 249 70
“ “ C. des Malades.....	9 536.19
“ “ Générale.....	3 136 17
“ “ d'Epargne.....	17,850 42
	<u>\$516,772 48</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 21,500 00
Municipalités Scolaires.....	49,762 50
Municipalités.....	26 600 00
Prêts hypothécaires.....	409,226.96
Banques Hochelaga, Provinciale et Na-	
tionale.....	9,890.69
	<u>\$516,980 15</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises non	
couvertes par les rapports mensuels, etc.	207.67
	<u>\$516,772 48</u>

Montréal, 30 juin 1905.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.

A. ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON	} Auditeurs.
I. A. MIGNAULT,	

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No —CERCLE ST-JOSEPH, Montréal
Sh.P.G., Ed. Leduc, 266 St-Antoine; Prés., L. N. Noisieux, 2157 Notre-Dame; S.A., O. Bourdon, 301 Versailles; S.F., Alex Moquin, 1 Trudel; Md.E., G. E. Larin, 383 St-Denis Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde
Sh.P.G., Jos. Marotte, 565 St-Antoine, Ste-Cunégonde; Prés., Ch. L'Ecuyer, 240 Coursol; S.A., E. A. Grisé, 148 Richelieu S.F., S. Legault, 1729 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 45 rue Vinet.

No 3 —CERCLE BEAU-ARNOIS, Beauharnois
Sh.P.G., J. Ste Primeau; Prés., Emery Trudel; S.A., Jos. Fortier; S.F., André Leduc; Md.E., Albert DesGrosseillers. Réunions, 2e et 4e lundis, Salle Vachon, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier
Sh.P.G., Gervais R. Décaré; Prés., Georges Tardif; S.A., Emery Quénel, S.F., J. B. Lefebvre; Md.E., P. O. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.

No 5 —CERCLE VILLE-MARIE, Montréal
Sh.P.G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 101 Coursol, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 127 Quémel, Ste-Cunégonde; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Baby, 98 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-COEUR, Montréal
Sh.P.G., J. O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. et Md.E., J. A. Lapierre, 410 Plessis; S.A., J. R. Beaudoin, 432 Plessis; S.F., W. Dufault, 1106 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-église Sacré-Coeur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE
Sh.P.G., Chs Laurendeau; Prés., L. J. Boileau; S.A., M. C. Benzer; S.F., A. Lamarche; Md.E., L. N. F. Cypriot. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Benzer.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal
Sh.P.G., Charles Béard, 180A Dorchester; Prés., J. O. Motard, 217 St-André; S.A., J. N. O. Larivière, 160 Parc Lafontaine; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 243 Maisonneuve.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier
Sh.P.G., Zot. St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S.A., Aldéric Boileau; S.F., A. Z. Liberman; Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal
Chapelain, l'abbé J. Cabana, 267 Centre. Prés. Hon., Ev. Jos Bonin, 267 Centre; Sh.P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés. Jos. Lusier, 94e Layrairie; S.A., N. Bellisle, 411b Centre; S.F., S. Laprade, 397 Centre; Md.E., E. G. Dagenais, 357 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

No 11 —CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.
Sh.P.G., N. Simoneau, 2151 Notre-Dame; Prés., G. Demers 2185 Notre-Dame; S.A. et S.F., V. Gaudet, 90 St-Gabriel; Md.E., J. A. Pilon, 46 Inspecteurs. Réunions, 4me mardi du mois 190 rue St-Maurice.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri
Sh.P.G., L. W. Bernard, 3635 Notre-Dame; Prés., H. Beauregard, 45 Metcalf; S.A., J. E. Ferras, 3583 Notre-Dame; S.F., P. F. Foirier, 1696 St-Jacques; Md.E., J. O. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal
Sh.P.G., Ed. Brossard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc La Fontaine; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 295 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 15—CERCLE ST-JEROME
Sh.P.G., Narcisse Béllile; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphonse Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges
Sh.P.G., Louis Doucet; Prés., P. Houle; S.A., H. R. Smith; S.F., J. A. Lipps; Md.E., J. A. Lortie. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette
Sh.P.G., A. Fontaine; Prés., J. E. Ladouceur; S.A., B. Alf. Lavallée; S.F., J. A. Grubault; Md.E., J. O. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.

No 18—CERCLE ST-VALIER, Québec
Chapelain, l'abbé Eug. Roy; Sh.P.G., Alp. Pouliot, 45 de la Chapelle; Prés., J. O. Drolet, 242 St-Olivier; S.A., Geo. Vidal, Pont Dorchester; S.F., F. Blouin, jr, 290 du Rol; Md.E., J. A. Marcoux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec
Sh.P.G., Elz. Bernard, 141 de la Reine; Prés., L. A. Beaulieu, 87 Victoria; S.A., T. Lussard, 131 Richardson; S.F., L. E. Grandin, 233 St Joseph; Md.E., J. Guérard, 73 de l'Eglise. Réunions, 4e dimanche du mois, Salle Fatone, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois
Chapelain, Rév. A. M. Boucher; Sh.P.G., Th. Durin; Prés., A. Raymond; S.A., Ad. Leduc; S.F., P. Laplante; Md.E., La Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Laplante.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil
Sh.P.G., Rév. J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypriot, Ste-Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du curé.

No 25—CERCLE LABOQUE, Sherbrooke
Sh.P.G., Etienne Charretier; Prés., J. E. Genest; S.A., J. B. Duchesneau; S.F., E. P. Béard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Block Murray.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE
Sh.P.G., Jos. Charbonneau; Prés., Adj. Frigault; S.A. et S.F., A. Ouellette; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, Co Laval
Sh.P.G., J. W. Lavoie; Prés., Wilf. Larin, Bord-Plouffe; S.A., A. Descarg, Bord-Plouffe; S.F., J. L. Allard; Md.E., Ed. Gadoury. Réunions, dernier samedi du mois.

No 29—CERCLE HOCHÉLAGA, Montréal
Sh.P.G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés. Cleophas Dignard, 31 Hudon; S.A., A. Roy, 139 Hudon; S.F., W. Desjardins, 16 Déséry; Md.E., J. H. Garceau, 196 Déséry. Réunions, 2e et 4e mercredis, 1813 Notre-Dame Est.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm
Sh.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Granger, N.P.; S.F., Dam. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vapres à la salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield
Sh.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. O. Ferron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredi, salle Monette, rue Ste-Océlie.

No 35—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga
Sh.P.G., Ad Demers; Prés., F. Bergvin, S.A., N. cmigne; S.F., Narcisse Boyer; Md.E., Wm Foucault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECOEUR, Co Verchères
Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sh.P.G., J. A. Cormier; Prés. Albert Charron; S.A., Dieudonne Guyon; S.F., H. Tétrand; Md.E., Georges Marcotte. Réunions, dernier lundi du mois, bureau de H. Tétrand.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Va Ois, Co Joliette
Chapelain, Rév. P. Pelletier; Sh.P.G., Prés. et Md.E., G. Desloisiers; S.A., Maxime Foirier; S.F., W. Bonin. Réunions, 1er samedi du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal
Sh.P.G., G. Nap. Provost, 425 Fullum; Prés., P. Larivière, 643 Notre-Dame; S.A., E. Lachapelle, 710 Sainte-Catherine; S.F., J. H. Paquette, 224 Fullum; Md.E., F. Leclia, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST LOUIS, Montréal
Sh.P.G., Emile Dumont, 10 Chambord; Prés., G. R. Grandmaison, 856 Cadieux; S.A., G. A. Mailloz, 859 Demontigny; S.F., F. Jos de Naudreux, 897 Berr; Md.E., G. A. H. Dufresne, 245 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salle Braut, 571 rue Berr.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil
Sh.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chvertier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot
Sh.P.G., L. J. Kérocak; Prés., A. Gauthier; S.A., S.F., P. Fafard; Md.E., D. A. Robert. Réunions, le 4e dimanche du mois, bureau du notaire Fafard.

No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet
Chapelain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sh.P.G., Jos. Prévo; Prés. et Md.-Ex., H. Pelletier; S.A., Avila Prévoist; S.F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévoist, à 7 1/2 hrs du soir.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachne
Sh.P.G., Albert St Denis; Prés. Em. Sara Bournet; S.A., Arthur Daoust; S.F., Jos. Leclaire; Md.E., J. A. Beaudoin. Réunions, 2ème et 4ème mardi, salle de l'Union St-Joseph.

No 50—CERCLE ST-GUILLEAUME, Co Yamaska
Sh.P.G., M. Adgémire Béllile; Prés., L. D. Frigault; S.A., P. E. Sylvestre; S.F., L. A. D. Gauthier; Md.E., J. B. S. Le moureux. Réunions, 3e dimanche, à 6 1/2 heures du soir, salle Publique.

No 53—**CERCLE JEANNE D'ARC**, Montréal
 Sh. P. G., J. Maréchal, 306 LaGauchetière; Prés. Pac. Brouillette, 75A Ste-Elisabeth; S. F., E. Pilon, 119 Champlain; S. A., J. M. A. Denault, 342 LaGauchetière; Md. E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 1er et 3e jeudis, Salle des Commis-Marchands, 149 Berri.

No 54—**CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME**, Co Chateauguay
 Chapelain et Prés. Rév. T. M. Prévillé; Sh. P. G., Z. Foisy; S. A., J. E. Derome; S. F. et Md. E., A. J. Toupin. Réunions. dernier jeudi du mois, salle du Conseil

No 55—**CERCLE STE-JUSTINE**, Comté de Vaudeuil.
 Sh. P. G., Labbé M. O. Dufault; Prés. Zot. Courville; S. A., Georges Desparois; S. F., N. Bédard; Md. E., H. Cholette. Réunions dernier dimanche du mois, chez M. Desiré Lauzon.

No 56—**CERCLE SOULANGES** Les Océdes
 Chapelain, Rév. H. Vinet; Sh. P. G., Alf. Lalonde; Prés., Archibald Sauvé; S. A., J. O. Labourdrière; S. F., H. Cuillerier, 107 St-Charles; Md. E., Jos. Tharvite. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuillerier, Les Océdes

No 57—**CERCLE MAISONNEUVE**, Montréal
 Sh. P. G., L. Faribault, Chambre 510, N. Y. L. Bldg.; Prés., Ed. Blanchard, 301 St-François; S. A., L. F. Fortin, 680 St-Paul; S. F., P. L. Lesage, 520 St-André; Md. E., Isid. LaRoquette, 215 Plessis, Montréal.

No 58—**CERCLE NOTRE-DAME DE HULL**, Co d'Ottawa
 Sh. P. G. H. Charlebois; Prés. F. A. Labello; S. A., Hor. Pitre; S. F., J. E. Caron; Md. E., Ursule Archambault. Réunions, salle Laféche, rue du Lac, 2e et 4e vendredis du mois, à 8 h. p. m.

No 59—**CERCLE ST-FRANÇOIS-XAVIER**, L'Épiphaie, Co L'Assomption
 Sh. P. G., Jos. Lamarca; Prés., Téléphone Mercier; S. A., Médard Forest; S. F., J. B. T. Richard, Md. E., J. Z. Z. Malo. Réunions, dernier mercredi du mois, chez M. G. Coderre.

No 60—**CERCLE LAPRAIRIE**, Co Laprairie
 Sh. P. G., M. Labbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M. D. S. A., Alphonse Durand; S. F., A. F. Groudin; Md. E., S. A., Longtin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. A. F. Groudin.

No 61—**CERCLE ST-HYACINTHE**, St-Hyacinthe
 Sh. P. G., O. A. Breton; Prés., A. Bourgain; S. A., B. L. Homme; S. F., L. A. Breton; Md. E., Émile Ouellet. Réunions, 1er et 3ème mardi s., au No 197 rue Cascades.

No 62—**CERCLE ST-GEORGES**, Maisonneuve
 Sh. P. G., A. Diabolo; Prés., J. Q. Fafard 577 Notre-Dame; S. A., J. Chiffaux 31 Ave Lasalle; S. F., Anodée Beausre; Md. E., Pierre Laroque, 647 Notre-Dame. Réunions, 3e lundi du mois à 8 hrs p. m., 189 Lésouéneur.

No 63—**CERCLE ST-BARTHÉLEMI**, Co Berthier
 Sh. P. G., J. Lafontaine; Prés., Gédé. Rochette; S. A., Arth. Caron; S. F., Ch. L'Heureux; Md. E., T. J. Latourelle. Réunions, 2e lundi du mois.

No 64—**CERCLE CHARLEMAGNE**, Mlle-Énd.
 Sh. P. G., J. P. Lamarca, N. P., 1047 St-Hubert; Prés., C. A. Clement, 2093 Visitation; S. A., Léon Defoy, 526 St-Hubert; S. F., L. N. Cadieux de Courville, 95 Pointe; Md. E., Ern. E. Lauzon, 407 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 3e mardis du mois, 94 Pontiac.

No 65—**CERCLE BOURGET**, Montréal
 Sh. P. G., J. C. Lamothe, 717 St-Denis; Prés., J. E. Costin, 453 St-Denis; S. A., J. B. Désaulniers, 177A Beaudry; S. F., W. Piché, 269, Beaudry; Md. E., C. A. Daigle, 107 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 142 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 66—**CERCLE PIERREVILLE**, Pierreville
 Sh. P. G., Aug. Capistran; Prés., A. A. Mondou; S. A. et S. F., H. L. Shoover; Md. E., P. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle Shoover

No 67—**CERCLE ST CASIMIR**, Co Portneuf
 Chapelain, Rév. G. Orge Mc'rea; Sh. P. G., Thomas Ferron; Prés., Oac. Lacroix; S. A., L. A. Lacroix; S. F., J. A. Bélan; Md. E., P. Dolbec. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Trotter.

No 68—**CERCLE ST-JOACHIM**, Louiseville.
 Sh. P. G., R. S. Linday; Prés., L. A. Jany; S. A., J. A. Vadeboncoeur; S. F., J. E. Lesage; Md. E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 3e du mois, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 69—**CERCLE STE-MARIE DE LA BEAUCE**, Co Beauce
 Chapelain, Rév. J. E. Feuilant; Sh. P. G., Jos. Voyer; Prés., H. Leblond; S. A., de Montarville Taschereau; S. F., A. Leclerc; Md. E., Tanc. Fortier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. J. B. St-Hilaire.

No 70—**CERCLE ST-FRANÇOIS D'ASSISES**, Beauceville
 Sh. P. G., B. Latellier; Prés., Alf. Pétier; S. A., F. X. Beaumont; S. F., G. L. chance; Md. Ex., E. Miville Déchénc. Réunions, dernier mercredi du mois, à la salle Gause.

No 71—**CERCLE DE LA BEAUCE**, St-Georges, Co Beauce
 Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sh. P. G., Joseph Poulin Bégin; Prés., Louis Gendreau; S. A., S. Paquet; S. F., Joseph Gagné; Md. E., Georges Cloutier. Réunions dernier dimanche du mois, chez M. Ludger Bolduc.

No 102—**CERCLE RICHELIEU**, Montréal.
 Sh. P. G., E. Duquette, 67 St-Sulpice; Prés., O. Desloges, 734 Dorion; S. A., A. J. Bissonnette, 1614 Notre-Dame; S. F., Arth. Gagnon, 363 Maisonneuve; Md. E., E. O. Campeau, 2469 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 280 Richmond.

No 103—**CERCLE ST-BERNARD**, Sorel.
 Sh. P. G., J. A. Chénover; Prés., Jos. Pontbriand; S. A., S. F., A. P. Vanasse; Md. E., A. Lafortier. Réunions, 4ème lundi de chaque mois, au bureau du S. A., maison Vanasse, rue George, Sorel.

No 111—**CERCLE CARILLON**, Co Argenteuil
 Chapelain, Rév. M. Sauriol; Sh. P. G., J. A. Ethier; Prés. et Md. E., H. Legault, Md. D., St-André; S. A. et S. F., W. A. Lafond, Carillon. Réunions, dernier dimanche du mois, à 2 hrs p. m., salle Murphy, Carillon.

No 112—**CERCLE DELORIMIER**, Co d'Hochelega.
 Chapelain, Rév. I. Adam, S. J. J.; Sh. P. G., E. N. Hébert, 694 Parc Lafontaine; Prés., Jos. Nantel, 55 Fabre; S. A., Léon Desautels, 175A Marie-Anne; S. F., Geo. D. Bourret, 509 Ave Delorimier; Md. E., L. A. Lacombe, 1 Fabre. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 26 rue Brébut.

No 114—**CERCLE EST-EUSEBE**, Montréal.
 Sh. P. G., Joseph Pepin, 765 Ontario; Prés., Aug. Gagnon, Longue-Pointe; S. A., Delphis Lespérance, 26 rueleulmier; S. F. et Md. E., J. A. Banger, 788 Ontario. Réunions, dernier mercredi du mois, sous-sol église St-Eusèbe.

No 116—**CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY**, Granby.
 Sh. P. G., Aug. Mathieu, Md. D.; Prés., Elz. Duhamel; S. A., D. Goyette; S. F., P. A. Peltier; Md. E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7½ hrs p. m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—**CERCLE ST-AUGUSTE**, Ste-Elizabeth St-Henri.
 Sh. P. G., P. Vincent, Village Turcot; Prés., Ad. Sénéchal, 194 Delinelle; S. A., J. A. Delorme, 428A Beaudry; S. F., La Desrochers, 264 St-Jacques; Md. E., O. H. Lévesque, coin des rues Beaudry et Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Dansereau, coin Delinelle et Notre-Dame, Ste-Elizabeth.

No 118—**CERCLE GARNEAU**, cité St-Henri,
 Sh. P. G., Ant. Lalonde, 176 Delisle, Ste-Cunégonde; Prés. J. M. Marotte, 107 St-Jacques; S. A., J. P. Vincent, 201 Chamham; S. F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md. E., J. M. E. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 5ème mercredi du mois, salle Duvernay, 45 Vinet, Ste-Cunégonde.

No 123—**CERCLE DUVERNAY**, cité Ste-Cunégonde.
 Sh. P. G., H. Mitchell, 239 Queen; Prés., J. A. Latrelle, 194 Delisle; S. A., Joseph Ménard, 174 Duvernay; S. F., O. Legault, 176 Duvernay; Md. E., Dr. H. Campeau, 3196 Notre-Dame. Réunions, 4ème jeudi du mois, à la salle Duvernay, No 45 rue Vinet, Ste-Cunégonde.

No 124—**CERCLE TRIFLUVIEN**, Trois-Rivières.
 Sh. P. G., Nap. Déchéne; Prés., Alf. Peltier; S. A., C. B. Lord; S. F., F. X. Vanasse; Md. E., Nap. Lambert. Réunions, 2e et 4e dimanches, 150 rue Notre-Dame.

No 125—**CERCLE STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN**, Co Champlain
 Sh. P. G., Donat Baribeau; O. Duval; S. A., L. M. J. Thibault; S. F., Prime Baril; Md. E., F. X. Baril. Réunions, dernier lundi du mois.

No 126—**CERCLE ST-EDOUARD**, Boulver, St-Denis, Montréal
 Chapelain, Rév. J. A. N. Morin; Sh. P. G., Louis Boire, 2052 Labelle; Prés., Victor Carmel, 212 St-Hubert; S. A., C. B. Lesage, 950 Beaubien; S. F., J. T. Ledoux, 1543 St-André; Md. E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e mardis, salle St-Edouard, 956 rue Beaubien.

No 127—**CERCLE OLIER**, Montréal
 Chapelain, Rév. W. Hébert, P. S. S.; Sh. P. G., Arm. Grenier, 97 St-Jacques; Prés., D. W. Gagnon, 170 St-Denis; S. A., O. Lapalme, 708 St-Urbain; S. F., Isidore Morin, 32 Bolesau; Md. E., L. A. Gagnier, 256 St-Denis. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128—**CERCLE ST-SAUVEUR**, Québec.
 Chapelain, Rév. Père Lelièvre; Sh. P. G., Jobilon Chrétien, 28 Pavent; Prés., J. A. Paradis, 207 Colomb; S. A., Eug. J. Gosselin, 839 St-Valier. Réunions, 2e et 4e lundis de chaque mois, salle Thérien, 25½ rue Victoria, St-Sauveur.

No 135—**CERCLE BRUCHESI**, Montréal.
 Sh. P. G., E. Durocher, 266A Visitation; Prés., Georges Piau, 1200 Ontario; S. A., J. M. E. Larichelière, 2318 Ste-Elisabeth; S. F., J. Joannette, 19 Huron; Md. E., Z. Comtois, M. D., 506 Parc Lafontaine. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle St-Louis, 582 Plessis.

No 136—**CERCLE CHAMBLEY**
 Sh. P. G., Joseph Bouchard; Prés., L. O. Bergovin; S. A., Peter O'Reilly; S. F., Jos. Demers; Md. E., L. O. Bergovin. Réunions, 4e vendredis de chaque mois, à la salle Auclair.

No 140—CERCLE CHICOUTIMI, Co Chicoutimi

Chaplain, S. G. Mgr F. X. Bailey; Sh.P.G., R. S. Beaulieu; Prés., J. E. A. Dubuc; S.A., D. V. Morrier; S.F., Bruno Lefebvre; Md. E., Edm. Savard. Réunions, 1er vendredi de chaque mois, salle Château Saguenay.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chaplain, R. P. O. Cornellier, O. M. L., Rue Visitation; Sh. P.G., J. S. Teasdale, 86b Visitation; Prés., Th. Trudeau, 132 Visitation; S.A., A. Bourbonnière, 241 Rivard; S.F., Jos. Marois, 226 Plessis; Md. E., J. N. Picotte, 1401 Ste-Catherine. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle Gares, 243 Maisonneuve.

No 148—CERCLE CHENIERE, Montréal.

Sh. P. G., Gaudias Guay, 541 Centre; Prés., J. O. Goyette, 42 Reading; S. A., Geo. Guy, 40 St-Louis; S. F., F. Basilières, 411 Charlevoix; Md. E., Dr Henri Campeau, 3266 Notre-Dame, Ste-Onségunde. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.

No 149—CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE

Sh. P. G., A. B. Potvin, 234 Rachel; Prés., Nod Leclerc, 874 Sanguinet; S. A., E. A. Desroches, 634 Mentana; S. F., L. J. Forget, 423 Hypolite; Md. E., P. Barotte, coin Drolet & Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

No 150—CERCLE LARTIGUE, Longue-Pointe

Chaplain, Rév. J. H. Lecourt; Sh.P.G., C. Bazinet; Prés., Jos. Bernard; S. A., L. G. Héto; S. F., P. Z. Guy; Md. E., J. P. Deschatelets. Réunions, dernier dimanche du mois, à 4 hrs p.m., salle Guy, rue St-François-Xavier, Longue-Pointe.

No 153—CERCLE LECLERC, Woonsocket, R. I.

Chaplain Rév Nap. Leclerc; Sh.P.G., David Abell 285 Clinton; Prés., J. A. Jetté, 21 Carington ave; Sec. Arch. James Fontaine, 216 Cumberland; Sec. Fin., J. B. A. Savard, 193 East Front; Md. E., J. C. Maranda, 366 Elm St. Réunions, 1er et 3e dimanche.

No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelaga.

Chaplain, Rév. J. E. Richard, curé; Sh.P.G., Victor Bougie; Prés., Jos. André, 39 rue Ross, Verdun; S.A., J. A. A. Leclair; S.F., Edgar St-Guy, 175 Ave Church; Md. E., Viladé Rheaume. Réunions, dernier lundi, salle Sauvé, 33 rue Ross, Verdun.

No 163—CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, Co Deux-Montagnes

Chaplain, Rév. E. Héto; Sh.P.G., J. A. Ethier; Prés., Simon Cyr; S.A., Joseph Fortier; S.F. et T., J. H. Langlois; Md. E., S. Lamarche. Réunions, dernier mercredi.

No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal.

Sh. P. G., Tésesp. Blais, 286 Liverpool; Prés., Henri Benoit, 340 Charron; S. A., Jos. Saint-Denis, 331 Charron; S. F., L. C. Fontaine, 119 Island; Md. E., M. Eugène Vroille, 84 Laprarie. Réunions 1er et 3e mardis, à 8 hrs p.m., salle Unity, 550 rue Wellington.

No 165—CERCLE ST-PAUL DE GRANDMERE

Chaplain, Rév. La Lasfèche; Sh.P.G., André Côté; Prés., A. Vadeboncoeur; S.A., Emile Dumais; S.F., F. G. Roy; Md. E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Leclerc.

No 166—CERCLE LACHESAYE

Sh.P.G., S. C. Rioux; Prés., E. H. Cimion; S.A., J. Y. Pommet; S.F., S. J. Frenette; Md. E., P. Picard. Réunions, 4e lundi dumois, à 8 hrs p.m., à la salle des Forestiers Indépendants.

No 170—CERCLE LEON XIII, Montréal.

Prés., Elz. Morency, 59 Ave Hôtel de-Ville; S.A., L. A. Morency, 90 Ste-Elisabeth; S. F., Léon Gélinais, 583 Saint-André; Md. E., A. Christin, M.D., 969 DeMontigny. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Union des Coop. Marchands, 149 Berri, à 8 heures p.m.

No 171—CERCLE CREMAZIE, Ville St-Louis.

Chaplain, L'Abbé G. M. Lepallier, Ptre curé, Chaonice Honorable; Sh.P.G., Alf. Durand au, 1484 St-Laurent; Prés., Nap. Royal, 92 De Ga-pe; S. A., Georges Monet, 1741 Saint-Laurent; S. F., P. Tremblay, 824, St-Hypolite; Md. E., M. Pelletier, 1629 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardis du mois, salle Leduc, 33 Villeneuve.

No 172—CERCLE FRONTENAC, Montréal.

Sh.P.G., P. Monahan, 755 Demontigny; Prés., Lucien Dépoca, 165 Saint-Christophe; S. A., J. A. Lamarche, 409 St-Timothée; S.F., Oubert deGrandpré, 398 Wolfe; Md. E., J. S. Tellier, 1629 Ste-Catherine. Réunions, 2e et 4e lundis du mois, à la salle Gagnon, No 1079 DeMontigny.

No 173—CERCLE CONTANT, Montréal.

Sh. P. G., E. Delorme, 55 St-Hubert; Prés., J. A. Jarry, 44 St-Denis; S.A., J. A. Dépaté, 1558 Esplanade; S.F., Louis Bédard, 67 Duhaime; Md. E., J. E. Bastien, 86 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst & DeMontigny.

No 174—CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis

Chaplain, Rév. M. Préfontaine; Sh.P.G., A. Lepage, 2124 St Laurent; Prés., Jos. Dépaté, 1558 Esplanade; S.A. et S. F. H. Paradis, 1164 Clark; Md. E., J. G. Dugas, 2260 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 8 hrs p.m., à la salle Sigouin, 39 ave Facific.

No 177—CERCLE PAPINEAU, Montréal

Chaplain, M. le curé avancement; Sh.P.G., J. E. Brossard; Prés., Emery Larivière, 685 Notre-Dame; S.A., R. Huberdeau, 721 Ste-Catherine; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne; Md. E., A. St-Denis, 718 Ste-Catherine. Réunions, 1er jeudi du mois, salle Larivière, rue Dufresne.

No 179—CERCLE ST-CAMILLE, Co Wolfe.

Chaplain Rév. J. A. Lévesque; Sh.P.G., Nap. Bellerose; Prés., F. O. Gingas; S.A. et S.F., J. N. Orseau; Md. E., Dr Peitler. Réunions, dernier lundi, salle publique.

No 180—CERCLE ST-PHILEMON, Stoke Centre, Co Richmond

Chaplain et Sh.P.G., Rév. E. A. Martel; Prés., A. B. Biron; S.A., F.X.D. Tremblay; S.F. et Md. E., F. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche.

No 181—CERCLE STE-CECILE, St-Océide de Whitton, Co Compton

Chaplain et Sh.P.G., Rév. N.G.H. Gaulin; Prés., Fort. Leblond; S.A. et S.F., J. E. Belleau; Md. E., J. A. Millette. Réunions, dernier dimanche, à l'École.

No 182—CERCLE RACINE, Weedon, Co Wolfe

Chaplain et Sh.P.G., Rév. J. A. Lefebvre, curé; Prés., Glib. Roy; S.A., S.F. et Md. E., J. P. O. Lemieux, M.D. Réunions, 3e samedi, salle publique de Weedon Centre.

No 183—CERCLE ST-PROSPER, Co Champlain

Chaplain, Rév. O. H. Lacerte, curé; Sh.P.G., Art. Cossette; Prés. Wm Frigon; S.A., S.F. et Md. E., F. X. Massicotte, M.D. Réunions, dernier mardi, à la salle publique.

No 186—CERCLE ST-ALPHONSE, Thetford Mines

Chaplain, Rév. J. G. Goudeau; Sh.P.G., Alphonse Blais; Prés., L. E. Roberge; S.A., Camille Manseau, S.F., J. O. Vallières; Md. E., J. E. Beaudet. Réunions, dernier jeudi du mois, salle Labranché.

No 187—CERCLE ST-APOLLINAIRE, St-Apollinaire, Co Lotbinière

Chap. M. l'abbé C.M. Paquette; Sh.P.G., Benjamin Demers; Prés., La Gingras; S.A., Emile Rousseau; S. F. H. Lafleur; Md. E., N. Gingras, Chaudière Curve. Réunions, dernier dimanche, salle Garneau, 2 hrs p.m.

No 188—CERCLE LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière

Chaplain et Sh.P.G., Rév. A. Rouleau; Prés., R. Breton; S.A., Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron Md. E., P. J. O. Lauriant. Réunions, dernier dimanche du mois.

No 189—CERCLE ST-DÉSIRÉ, Black Lake, Co Mégantic

Chaplain, Rév. J. Gagnon, curé; Sh.P.G., J. F. Bilodeau; Prés., J. Rouleau; S.A., David Champagne; S. F., F. H. Bédard; Md. E., Tancrède Fontaine. Réunions, 3e dimanche du mois, salle des Forestiers Catholiques.

No 190—CERCLE ST-FERDINAND, Co Mégantic

Chaplain, Rév. L. Gagné; Sh. P. G., Alfred Lamontagne; Prés., Janssi Marchand; S.A. et S. F., P. A. Roueger; Md. E., L. O. Noël. Réunions, dernier jeudi du mois.

No 191—CERCLE VICTORIAVILLE, Co Arthabaska

Chaplain, Rév. S. E. Edge; Sh.P.G., Zéph. Auger; Prés., J. O. Legendre; S.A. et S.F., Geo. Beaudet; Md. E., P. I. N. Laurant. Réunions, dernier lundi du mois, salle Poitras.

No 194—CERCLE ST-BERNARDIN, Waterloo

Chaplain, Rév. Michel Beauregard; Sh. P. G., J. M. Bourgeois; Prés., Ed. Paquette; S.A., S. Brouillet; S.F., Léon Racicot; Md. E., Arthur Vallancourt. Réunions, 3ème dimanche du mois.

No 195—CERCLE DUMOULIN, Yamachiche.

Chaplain, M. le chanoine Nap. Caron; Sh. P. G., Arth. Héroux; S. A., G. J. Delis et S. A. et S. F., A. J. Descoeurs; Md. E., Nérée Beauchemin. Réunions, 2e mardi du mois.

No 197—CERCLE LA SALLE, cité de St-Henri

Chaplain Rév. P. O. Morin; Sh.P.G., Aldéric Vallée, 33 St-Augustin; Prés., Fra. Fautoux, 97 St-Jacques; S.A., H. E. Duquet, 119 Bourget; S.F., J. O. Duquette, 1 rue Ste-Zoé; Md. E., H. Leblanc, 3317 Notre Dame. Réunions, 2e et 4e dimanches 2 hrs p.m., salle Lenoir, 3755 Notre-Dame, St-Henri.

No 200—CERCLE ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner, Co Sherbrooke

Chaplain et Sh.P.G., Rév. H. A. Simard, curé; Prés., Eug. Gosselin; S. A., Jos. Lecomte; S.F., J. A. Lagueny; Md. E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche du mois.

No 201—CERCLE ST-JOSEPH D'ELY, Valcourt, Co Shefford

Chaplain, Rév. L. T. Descarries, curé; Sh.P.G., J. S. Peitler; Prés. et Md. E., J. A. O. Ethier; S.A., P. Langlois; S.F., Jos. Drainville. Réunions, 2e mardi du mois.

No 204—CERCLE PIE X, West Shefford

Chaplain, Rév. M. Barré, curé; Sh. P. G., Th. Lamoureux; Prés., J. U. Baril; S.A. et S.F., J. A. Gagnon; Md. E., Dr J. H. Larose. Réunions, 3e mardi de chaque mois.